

## Le Brevet Fédéral Rugby à 5

Niveau 1 : « Loisir – Bien-être »

Est organisé et délivré par les Ligues Régionales

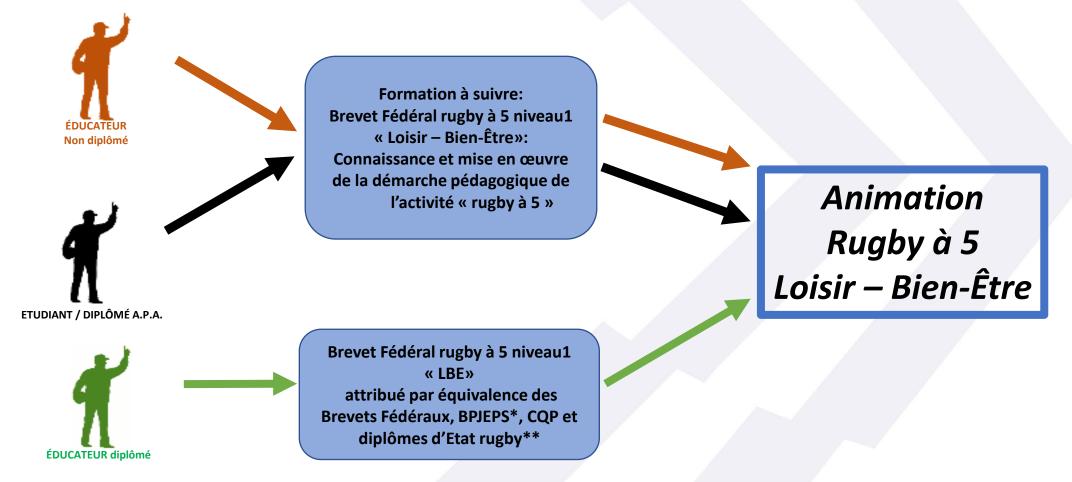
**Niveau 2 : « Santé » Sport sur ordonnance** 

Est organisé et délivré par l'Institut National Emploi Formation de la FFR



## Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 « Loisir — Bien-Être (LBE)»





<sup>\*</sup> BPJEPS « Activités Sports collectifs mention Rugby à XV », BPJEPS « Educateur sportif mention Rugby », BPJEPS Activités Physiques Pour Tous

<sup>\*\*</sup> DESJEPS Rugby – DEJEPS Rugby – BEES 1° et 2° degrés Rugby

# Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 « Santé »



« Sport sur ordonnance »

#### Le Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 « Santé » est constitué de 2 blocs de compétences:

#### Le bloc de compétences 1

Qui correspond au contenu du Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 « Loisir – Bien-Être ».

#### Le bloc de compétences 2

Qui correspond au contenu des connaissance des publics « sédentaires, en Affection Longue Durée, .... », des pathologies classées Affections Longue Durée (ALD) et de l'activité rugby à 5 dans le cadre des Activités Physiques Adaptées

## Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 « Santé » 🦬



#### Sport sur ordonnance

ETUDIANT / DIPLÔMÉ A.P.A, ...

**ÉDUCATEUR** Diplômé d'Etat Rugby

ÉDUCATEUR diplômé FFR



Formation à suivre: Bloc de compétences 1 = Brevet Fédéral rugby à 5 niveau 1 « Loisir – Bien-Être ». Connaissance et mise en œuvre de la démarche pédagogique de l'activité « rugby à 5 »



Bloc de compétences 1: attribué par équivalence du Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 « Loisir – Bien-Être »



Le bloc de compétences 2 Les titulaires d'un diplôme inscrit au Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 et instruction interministérielle du 3 mars 2017 relatifs aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée n'ont pas d'obligation de formation.



Formation à suivre: Bloc de compétences 2. en Affection Longue Durée, .... », des dans le cadre des Activités Physiques



Connaissance des publics « sédentaires, pathologies ALD et de l'activité rugby à 5 **Adaptées** 



Le Brevet Fédéral Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir - Bien-Être » est organisé par les Ligues régionales.

# 3

## BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir – Bien-Être »



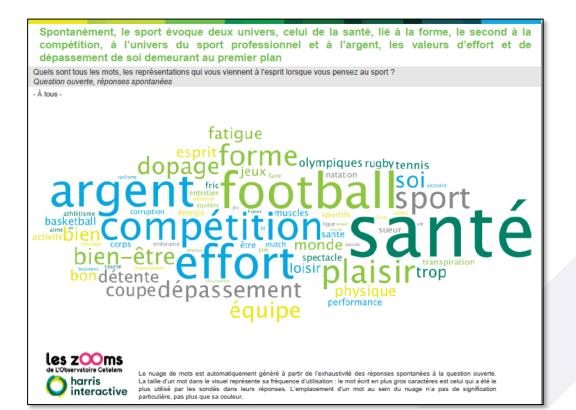
- 3.1) Opportunités
- 3.2) Objectifs et public visé
- 3.3) Conditions d'accès à la formation
- 3.4) Fiches descriptives d'activités
- 3.5) Modalités de certification
- 3.6) Organisation pédagogique : stage en présentiel

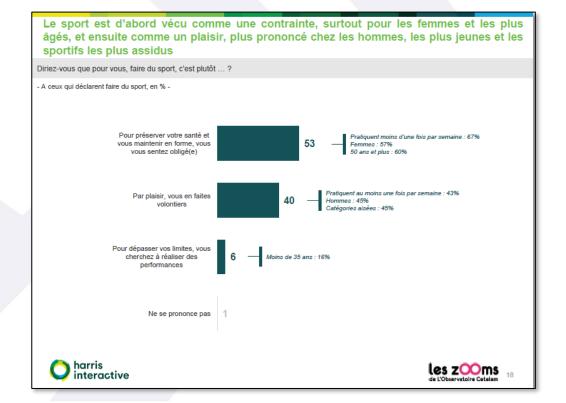
#### BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir – Bien-Être »



#### **Opportunités**

- ✓ Evolution sociétale des demandes en matière de pratique sportive non compétitive
- ✓ Objectifs de la pratique : Plaisir et Santé



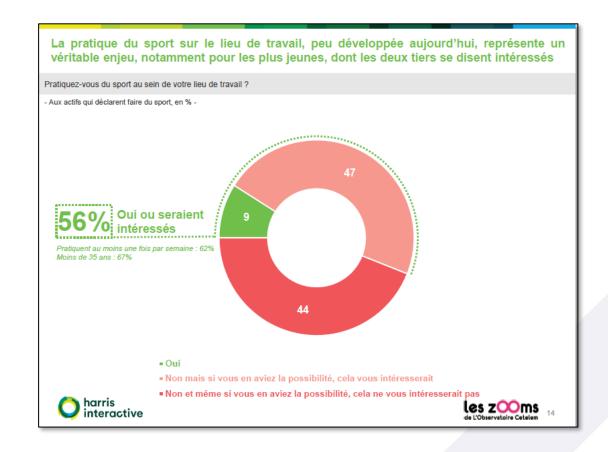


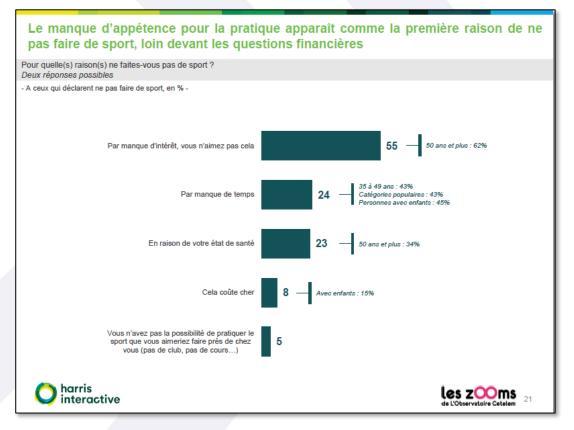
#### BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir – Bien Être »



#### **Opportunités**

✓ Le sport en entreprise une opportunité peu développée





# BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir — Bien-Être » Objectifs et public visé



#### **Objectifs:**

Développer et encadrer, au sein des clubs FFR, une pratique de rugby à 5 sécurisée et adaptée à la population ciblée *en Prévention primaire: toute personne sédentaire, jeune ou âgée, n'ayant aucune pathologie déclarée.* 

#### **Public visé:**

Former des personnes exerçant bénévolement ou professionnellement dans l'encadrement sportif d'un club de Rugby

# BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir — Bien-Être » Conditions d'accès à la formation



- √ Être licencié(e) dans une association affiliée à la FFR
- ✓ Etre titulaire du PSC1
- ✓ Le BF Rugby à 5 Niveau 1: « Loisir Bien-Être » est attribué par équivalence aux titulaires des Brevets Fédéraux « Découverte Initiation », « Développement », « Perfectionnement » ou « Optimisation », du certificat fédéral Rugby à 5, BPJEPS « Activités Sports collectifs mention Rugby à XV », BPJEPS « Educateur sportif mention Rugby », BPJEPS Activités Physiques Pour Tous, CQP et diplômes d'Etat rugby.

## BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir – Bien-Être »



## Fiche descriptive d'activités

## Connaître les publics ciblés et l'intérêt d'une pratique de Rugby à 5

#### « Loisir – Bien-Être »:

- ✓ Les profils généraux (physiques, psychologiques, sociaux) des publics susceptibles de pratiquer du Rugby à 5 « Loisir, Bien-Être »: jeunes âgés (+35ans) hommes femmes sédentaires actifs.
- ✓ Les bienfaits et les risques d'une pratique du Rugby à 5 pour ces publics cibles

# BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir — Bien-Être » Fiche descriptive d'activités



#### Evaluer les joueurs et joueuses de Rugby à 5 « Loisir – Bien-Être »:

- ✓ Mener des entretiens afin de connaître les expériences sportives, les attentes et les craintes des joueurs et joueuses
- ✓ Adapter la pratique au niveau des joueurs et joueuses, mettre en œuvre des tests d'aptitude physique et en assurer l'analyse, l'interprétation et la communication auprès des joueurs et joueuses

## BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir – Bien-Être »



## Fiche descriptive d'activités

#### Concevoir et animer des séances de Rugby à 5 « Loisir – Bien-Être »

- ✓ Adapter la pratique du Rugby à 5 à la population spécifique en prévention primaire.
- ✓ Mettre en œuvre des exercices adaptés aux joueurs et joueuses favorisant l'amélioration des aptitudes physiques et physiologiques.
- ✓ Gérer un effectif hétérogène de joueurs et joueuses (niveau de pratique, état de forme, mixité)
- ✓ Entretenir la motivation des joueurs et joueuses en concevant des séances de Rugby à 5 centrées sur le plaisir et le jeu

## BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir – Bien-Être »



## Fiche descriptive d'activités

Participer au sein du club à la conception et mise en place d'une stratégie de développement d'une pratique du Rugby à 5 « Loisir – Bien-Être» :

- ✓ Connaître
  - les plans nationaux « Sport en Entreprise » « Sport-santé ».
  - la démarche de mise en place d'une pratique de Rugby à 5 « Loisir Bien-Être » au sein d'un club.
- ✓ Participer à la conception et mise en œuvre d'une stratégie de communication locale (mairie, établissements médicaux & paramédicaux, entreprises, etc.).

# BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir — Bien-Être » Modalités de certification



Evaluation lors d'une séance de rugby à 5 avec un public « Loisir – Bien-Être »

- √ soit dans le cadre d'une séance sur le terrain,
- √ soit à partir d'une vidéo exploitable (images et son).

## BF Rugby à 5 Niveau 1 « Loisir, Bien-Être »



### Organisation pédagogique

#### Stage en présentiel de 20h

	BF Rugby à 5 « Loisir, Bien-être » 20h.		
	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Matiné		Evaluation des joueur(ses) de Rugby à 5 pour une pratique adaptée (Théorie et Pratique)	Conception et mise en œuvre au sein d'un club d'une stratégie de développement d'une pratique du Rugby à 5 et sa pratique adaptée
Après-m	Accueil & Présentation du CF Le Rugby à 5, quelles opportunités pour un club ? Les publics ciblés  Participation à une séance de Rugby à 5 et sa pratique adaptée et Présentation des règles du Rugby à 5 et du Rugby à 5 « Sport – Santé »	Conception et mise en œuvre de cycles et de séances de Rugby à 5 pour une pratique adaptée (Théorie et Pratique)	
Soirée	Echanges sur les plans nationaux "Sport-Santé "	Echanges sur la pratique, la conception et la mise en œuvre du Rugby à 5	



Le Brevet Fédéral Rugby à 5 Niveau 2 « Santé »
est organisé et délivré par
l'Institut National Emploi Formation de la FFR

# 4

## BF Rugby à 5 Niveau 2 « Santé »



- 4.1) Objectifs
- 4.2) Public visé
- 4.3) Conditions d'accès à la formation
- 4.4) Fiches descriptives d'activités
- 4.5) Bloc de compétences 2
- Organisation pédagogique
- Support de formation
- Modalités financières
- Modalités de certification
- 4.6) Les spécificités fédérales : Le module 13
- Règles du jeu Rugby à 5 « Santé »
- Documents pédagogiques vidéos
- Les points de vigilance



### **Objectifs**

Développer et encadrer, au sein des clubs FFR, une pratique de rugby à 5 sécurisée dans le cadre d'Activités Physiques Adaptées pour les populations ciblées en Prévention Tertiaire, dans le cadre du « sport sur ordonnance » : *Toute personne atteinte d'une maladie chronique équilibrée et après avis médical spécialisé*.

Les pathologies chroniques référencées:

- Cancers
- Maladies métaboliques
- Maladies cardio-vasculaires
- Activité physique et pathologies rhumatismales
- Effets du vieillissement
- Appareil locomoteur



#### Public visé

Former les personnes exerçant bénévolement ou professionnellement dans l'encadrement sportif d'un club de Rugby



#### Conditions d'accès à la formation

- √ Être licencié(e) dans une association affiliée à la FFR
- ✓ Être titulaire du PSC1
- √ Être titulaire du Brevet Fédéral Rugby à 5 « Loisir Bien-Être »

Le Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 « Santé » est constitué de 2 blocs de compétences:

- ➤ Le bloc de compétences 1 du Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 « Santé » est attribué par équivalence aux titulaires du Brevet Fédéral Rugby à 5 « Loisir Bien-Être »
- Le bloc de compétences 2: Les titulaires d'un diplôme inscrit au Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 et instruction interministérielle du 3 mars 2017 relatifs aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée n'ont pas d'obligation de formation. Diapo 37: Extrait de l'instruction interministérielle du 3 mars 2017.



## Fiche descriptive d'activités

#### Connaître les publics ciblés et l'intérêt d'une pratique de Rugby à 5 « Santé »:

- ✓ Les profils généraux (physiques, psychologiques, sociaux) des personnes susceptibles de pratiquer du Rugby à 5 « Santé » dans le cadre d'Activités Physiques Adaptées.
- ✓ Les bienfaits et les risques d'une pratique du Rugby à 5 pour ces publics.



### Fiche descriptive d'activités

#### **Evaluer les joueurs et joueuses de Rugby à 5 « Santé »:**

- ✓ Mener des entretiens afin de connaître les expériences sportives, les attentes et les craintes des pratiquants.
- ✓ Mettre en œuvre des tests d'aptitude physique et en assurer l'analyse, l'interprétation et la communication auprès des pratiquants.
- ✓ Avec l'accord du pratiquant, être en relation avec le médecin prescripteur de l'activité « Sport sur ordonnance ».

Les évaluations sont à réaliser en début et en fin de cycle.



## Fiche descriptive d'activités

#### Concevoir et animer des séances de Rugby à 5 « Santé »

- ✓ Adapter la pratique du Rugby à 5 à cette population spécifique en prévention tertiaire.
- ✓ Mettre en œuvre des exercices adaptés aux pratiquant(e)s favorisant l'amélioration des aptitudes physiques et physiologiques.
- ✓ Gérer un effectif hétérogène de pratiquant(e)s (niveau de pratique, état de forme, mixité)
- ✓ Entretenir la motivation des pratiquant(e)s en concevant des séances de Rugby à 5 adaptées et centrées sur le plaisir et le jeu



## Fiche descriptive d'activités

#### Suivre l'évolution de la section :

- ✓ Dialoguer individuellement ou collectivement, avec les pratiquant(e)s pour avoir leurs ressentis
- ✓ Evaluer :
  - les bénéfices du programme: amélioration des aptitudes physiques, physiologiques des pratiquant(e)s sur les situations proposées.
  - l'évolution de l'ambiance et de la cohésion au sein du groupe (aspect relationnel et psychologique)



## Fiche descriptive d'activités

Participer au sein du club à la conception et la mise en place d'une stratégie de développement d'une pratique du Rugby à 5 « Santé », activité physique adaptée

- ✓ Connaître :
  - Les plans nationaux « Sport-santé » et « sport sur ordonnance »
  - Le cahier des charges fédéral nécessaire à la mise en place d'une pratique de Rugby à 5 dans le cadre des Activités Physiques Adaptées au sein d'un club.
- ✓ Participer à la conception et mise en œuvre d'une stratégie de communication locale (mairie, établissements médicaux & paramédicaux, etc.)



## Bloc de compétence 2

Le bloc de compétences 2 du Brevet Fédéral Rugby à 5 Niveau 2 « Santé » se fait en partenariat avec



Université virtuelle francophone de médecine du sport Responsable de la mise en œuvre de la formation



Partenaire consultant sur le programme et les ressources présentées



## Bloc de compétence 2

#### La plateforme de l'UVFMS offre les possibilités suivantes :

- Cours en ligne
- Autoévaluation par QCM
- Travaux dirigés
- espace d'échanges
- Tutorat avec rendez-vous en ligne

Elle permet une évolution permanente des interfaces de communication permettant une adaptation constante aux besoins formulés par nos apprenants



Recyclage:

#### BF Rugby à 5 Niveau 2 « Santé »



#### Bloc de compétence 2

## Organisation Pédagogique du bloc de compétences 2 (55 heures)

#### Formation initiale, à distance (U.V.F.M.S):

• Consultation des ressources 25 Heures

• Travaux dirigés - QCM 05 heures

• Tutorat 05 heures

#### **Présentiel:**

• Séminaire national « FFR et UVFMS » 10 heures

du vendredi .../.../... (14h) au samedi .../.../... (12h).

#### Formation continue, à distance (UVFMS) :

Formation post séminaire

10 heures

Les titulaires du BF Rugby à 5 Niveau 2 « Santé », devront participer à un recyclage de 4 heures, tous les 2 ans, dans le but de :

- Réactualiser les connaissances sur les directives ministérielles sur le « Sport sur ordonnance »,
- Participer à un échange de pratiques sur les retours d'expériences.





#### FORMATION À LA PRÉVENTION DES MALADIES CHRONIQUES PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

Informations générales

Médicosport-santé

Sport et Santé prévention primaire et tertiaire

Les cancers

Question ouverte « Cancer »

Maladies métaboliques - Diabète - Obésité

Les diabètes (type 1 et 2)

Diabète « Sondage »

Obésité

**Maladies cardiovasculaires** 

**Transplantation rénale** 

Effets du vieillissement

Cette formation est destinée aux personnes, exerçant bénévolement ou professionnellement dans l'encadrement sportif d'un club de Rugby, qui souhaitent approfondir leurs connaissances afin d'acquérir les compétences requises à l'encadrement des patients reconnus en affection de longue durée.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de posséder les ressources de base permettant de mieux comprendre les pathologies chroniques suivantes:

- Cancer
- Maladies métaboliques
- Maladies cardio-vasculaires
- Activité physique et pathologies rhumatismales
- Effets du vieillissement
- APS et appareil locomoteur

Ces éléments permettront aux clubs sportifs, dans lesquels sont engagés les stagiaires, d'accueillir les patients atteints de ces pathologies, de leur permettre une activité physique adaptée mais aussi de créer du lien social.

Maladies neurodégénératives

**Traumatologie** 

Médecine du sport et nutrition

Entraînement physique

Médicaments et effets potentiels sur la pratique sportive

**Education thérapeutique - présentation** 

Travaux dirigés

Testez vos connaissances sur l'ensemble de votre formation

ESPACE FEDERAL –
Brevet fédéral Rugby à 5 « Santé »

Stage national en présentiel

Pédiatrie – programmes de réhabilitation à l'effort chez l'enfant

**Votre opinion** 

Formation continue – ressources libres de consultation





#### Bloc de compétence 2

#### Modalités financières

Le Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 « Santé » est organisé et délivré par l'Institut National Emploi Formation de la FFR.

- La formation se déroule sur une durée de 6 mois avec un groupe de 15 à 25 stagiaires par promotion:
  - ✓ Une formation initiale, constituée de 16 modules, à distance, sur les 4 premiers mois,
  - ✓ Le séminaire national, le 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> mois, organisé conjointement par la FFR et l'UVFMS au Centre National de Rugby à Marcoussis, permettra un échange sur les pratiques et un complément de formation.
  - ✓ Formation continue, à distance: ressources libres de consultation
- Le coût du Bloc de compétences 2 (formation en ligne et séminaire) du BF Rugby à 5 Niveau 2 « Santé » est de 400€ HT (en cas de prise en charge par un OPCO, la TVA sera appliquée).
- La FFR prend en charge la formation de l'éducateur référent de chaque section Pilote Rugby à 5 « Santé ».



#### Bloc de compétence 2

### Modalités de certification

#### Le diplôme est attribué suite à

- 1) L'évaluation des modules sur la plate forme U-V-F-M-S
- 2) L'évaluation lors d'une séance de rugby à 5 « Santé »:
  - > soit dans le cadre d'une séance sur le terrain,
  - > soit à partir d'une vidéo exploitable (images et son).
- 3) La participation au séminaire en présentiel

## En raison des conditions sanitaires actuelles, l'évaluation a été modifiée pour ce qui se passe en présentiel:

- L'évaluation lors d'une séance terrain est remplacée par un entretien visio ou téléphonique.
- Le stage en présentiel sera organisé dès que les conditions sanitaires permettront les regroupement et une pratique de Rugby à 5 en toute sécurité.
- Durant cette période, le diplôme est délivré avant la participation au stage en présentiel.





### Contenu Module 13 : Focus sur les spécificités fédérales







Contenu Module 13 : Focus sur les spécificités fédérales

## Règles du jeu Rugby à 5 « Santé »





#### Contenu Module 13 : Focus sur les spécificités fédérales

#### Documents pédagogiques vidéos

- O Rugby Santé clip promotionnel
- 1 Rugby Santé Echauffement
- 2 Rugby Santé Préparation physique
- 3 Rugby Santé Ateliers techniques
- 4 Rugby Santé Jeu
- Expérimentation Rugby Santé FFR CD91





#### Contenu Module 13 : Focus sur les spécificités fédérales

#### 5 points de vigilance avant – pendant – après

- 1) Evaluer, avant chaque séance, les capacités physiques du jour de chaque participant
- 2) Se renseigner sur la survenue éventuelle d'évènements médicaux intercurrents depuis la dernière séance
- 3) S'assurer de la bonne observance thérapeutique pour certaines pathologies (insulinothérapie, anti HTA, remède à visée cardio vasculaire etc...)
- 4) Repérer, durant la séance, les signes de mauvaise tolérance de l'effort physique voire la sensation de malaise ou de fatigue excessive
- 5) S'assurer, en fin de séance, du bien être ressenti, physique et psychologique, tout en prenant en compte les remarques éventuelles des participants.



#### Le Brevet Fédéral Rugby à 5: niveau 1 « Loisir – Bien-Être et niveau 2 « Santé »

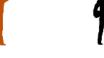


Organisé par les Ligues territoriales



**ÉDUCATEUR** 

Non diplômé











Formation à suivre: **Brevet Fédéral rugby à 5** niveau 1 « Loisir – Bien-Être » Connaissance et mise en œuvre de la démarche pédagogique de l'activité « rugby à 5 »

**Brevet Fédéral rugby à 5** niveau 1 « Loisir – Bien-**Être» attribué par** équivalence des Brevets Fédéraux, CQP rugby, **BPJEPS\***, et diplômes d'Etat rugby \*\*

diplômé







Niveau 2 « Santé »



ETUDIANT / DIPLÔMÉ A.P.A, ...



Formation à suivre: Bloc de compétences 1 = **Brevet Fédéral rugby à 5** 

niveau 1 « Loisir – Bien-Être »



ÉDUCATEUR Diplômé d'Etat Rugby



**ÉDUCATEUR** Diplômé FFR

Bloc de compétences 1: attribué par équivalence du Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 « Loisir - Bien-Être »

Le bloc de compétences 2

Les titulaires d'un diplôme inscrit au Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 et instruction interministérielle du 3 mars 2017 relatifs aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée n'ont pas d'obligation de formation.

Formation à suivre: Bloc de compétences 2 Connaissance des publics « sédentaires, en Affection Longue Durée, .... », des pathologies ALD et de l'activité rugby à 5 dans le cadre des Activités **Physiques Adaptées** 







<sup>\*</sup> BPJEPS « Activités Sports collectifs mention Rugby à XV », BPJEPS « Educateur sportif mention Rugby », BPJEPS Activités Physiques Pour Tous

<sup>\*\*</sup> DESJEPS Rugby – DEJEPS Rugby – BEES 1° et 2° degrés Rugby

Extrait de l'INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 mars 2017 relative à la mise en œuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant guide sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.



- 3. Quels sont les professionnels pouvant dispenser sur prescription médicale une activité physique, adaptée à l'état clinique des patients ? L'article D.1172-2 du code de la santé publique énumère les intervenants pouvant dispenser cette activité. Il s'agit :
- 1° Des professionnels de santé mentionnés aux articles L. 4321-1, L. 4331-1 et L. 4332-1, à savoir les masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes et psychomotriciens (dans le respect de leurs compétences respectives) ;
- Les masseurs-kinésithérapeutes, conformément à l'annexe II-1 de l'article A. 212-1 du code du sport, sont autorisés à encadrer la pratique de la gymnastique d'entretien ou préventive dans les établissements d'activités physique et sportive et peuvent, dans les conditions précitées, exercer la fonction d'éducateur sportif.
- 2° Des professionnels titulaires d'un diplôme dans le domaine de l'activité physique adaptée (APA) délivré selon les règles fixées à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, à savoir les professionnels issus de la filière universitaire STAPS « activité physique adaptée et santé », autrement dit les enseignants en activité physique adaptée (titulaires d'une licence mention STAPS, parcours-type APAS ou d'un master mention STAPS APAS).
- 3° Des professionnels et personnes qualifiées suivants, disposant des prérogatives pour dispenser une activité physique aux patients atteints d'une affection de longue durée :
- « -Les titulaires d'un diplôme figurant sur la liste mentionnée à l'article R. 212-2 du code du sport ou enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles, ainsi que les fonctionnaires et les militaires mentionnés à l'article L. 212-3 du code du sport ;
- « Les professionnels et personnes qualifiées titulaires d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualifications figurant sur la liste mentionnée à l'article R. 212-2 du code du sport ou enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles qui sont énumérés dans une liste d'aptitude fixée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports, de l'enseignement supérieur et de la santé ;

